

N° 2023.006 Objet : Fermeture des aires d'accueil des gens du voyage situées sur le territoire du Muretain Agglo Commune de Seysses	Communauté d'Agglomération Le Muretain Agglo Département de la Haute Garonne EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU PRESIDENT
--	--

Le Président,

Vu l'arrêté préfectoral 07 avril 2022 actant les statuts du Muretain Agglo ;

Vu les délibérations définissant les intérêts communautaires du Muretain Agglo ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2020.072 du 09 juillet 2020 ;

Vu le règlement intérieur de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage de Seysses en vigueur au 1^{er} janvier 2021 spécifiant la fermeture annuelle des terrains afin de réaliser l'entretien général et les réparations ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : L'aire de stationnement des gens du voyage de **Seysses** sera fermée au public :

- du **lundi 19 juin 2023 à 09 heures** au **lundi 03 juillet 2023 à 09 heures**

ARTICLE 2 : Les résidents actuels de l'aire seront informés individuellement de cette décision.

ARTICLE 3 : Tout stationnement sur le site, contraire aux dispositions du présent arrêté, fera l'objet d'une procédure en référé introduite auprès du Président du Tribunal de Grande Instance aux fins de faire ordonner l'évacuation des caravanes ;

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmis à :

- La Préfecture de la Haute-Garonne
- La Sous-préfecture de l'arrondissement de Muret
- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- Monsieur le Maire de Seysses
- Monsieur le Président du SMAGV 31 MANEO
- La Brigade de Gendarmerie de Seysses

Pour exécution chacun en ce qui le concerne et affiché sur l'aire d'accueil de Seysses.

Fait à Muret, le 07 mars 2023

Le Président,



André MANDEMENT

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication, d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse, au 68 rue Raymond IV BP 7007 – 31068 Toulouse Cedex ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

Accusé de réception en préfecture
 031-200068641-20230314-2023006ARR-AR
 Reçu le 14/03/2023